



Laboratoire agréé par le Ministère de la Santé

Draguignan, le 13/09/2026

Rapport d'essai définitif

COMMUNE DE LA LONDE
PLACE DU 11 NOVEMBRE

83250 LA LONDE LES MAURES

Autre(s) destinataire(s):

Numéro Labo : 2026.12566-1

Déposé le.....: 11/09/2026 13:15

Prélevé le.....: 11/09/2026 par FOURA RACHID

Méthode de prélèvement.....: FD T 90-521 (c)

Motif de prélèvement.....: Contrôle sanitaire

Type de visite : **Baignade**

N° échantillon	Heure Prélèvement	Commune	N° et nom du Point	Type analyse	Début d'analyse
2026.12566-1-1	12:37	LA LONDE-LES-MAURES	2820 PLAGE MIRAMAR	Eau de baignade	11/09/2026
2026.12566-1-2	12:22	LA LONDE-LES-MAURES	2821 PLAGE TAMARIS	Eau de baignade	11/09/2026
2026.12566-1-3	12:07	LA LONDE-LES-MAURES	2822 PLAGE L'ARGENTIERE	Eau de baignade	11/09/2026

Résultats

N° échantillon	Localisation exacte	Température de l'eau au moment du prélèvement Mode op. interne PRO-PRE-001	Escherichia coli NPP NF EN ISO 9308-3	Entérocoques intest. NPP NF EN ISO 7899-1
2026.12566-1-1	PLAGE MIRAMAR	24.7 °C (c)	< 15 /100 ml (c)	< 15 /100 ml (c)
2026.12566-1-2	PLAGE TAMARIS	24.6 °C (c)	< 15 /100 ml (c)	< 15 /100 ml (c)
2026.12566-1-3	PLAGE L'ARGENTIERE	24.6 °C (c)	< 15 /100 ml (c)	< 15 /100 ml (c)

Qualité de l'eau	Eau douce		Eau de mer	
	Escherichia coli (NPP - /100 mL)	Entérocoques intestinaux (NPP - /100 mL)	Escherichia coli (NPP - /100 mL)	Entérocoques intestinaux (NPP - /100 mL)
Excellente	<=500	<=200	<=250	<=100
Bonne	500-1000	200-400	250-500	100-200
Suffisante	1000-1800	400-660	500-1000	200-370
Insuffisante	>1800	>660	>1000	>370

Sources réglementaires : Directive Européenne 2006/7/CE relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade / Code de la Santé Publique : articles D.1332-14 à D.1332-38-1

(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(S) Essais réalisés par le laboratoire CARSO-LSEHL sur le site de Vénissieux (n° portée 1-1531)

Le rapport contient 2 page(s). La reproduction partielle de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement pré-analytique, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée. Lorsque le prélèvement est réalisé par le client ou son mandataire, le LDAI83 ne peut être tenu pour responsable de l'exactitude des données fournies par le client et reportées sur le rapport d'essais.

ABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Ldai83@var.fr

Site de dépôt et d'analyses : 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de dépôt : 11, rue Mirabeau - 83000 TOULON

N° labo :
2026.12566-1Modèle:
B.HY_02
Version :
07

Page 1 / 2



LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR

Tel: 04.83.95.32.30 - Courriel: Ldai83@var.fr



Accréditation n° 1-1519

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Laboratoire agréé par le Ministère de la Santé

Draguignan, le 13/09/2026

Pierre-Olivier Ouary
Responsable du service analytique

(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(S) Essais réalisés par le laboratoire CARSO-LSEHL sur le site de Vénissieux (n° portée 1-1531)

Le rapport contient 2 page(s). La reproduction partielle de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement pré-analytique, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée. Lorsque le prélèvement est réalisé par le client ou son mandataire, le LDAI83 ne peut être tenu pour responsable de l'exactitude des données fournies par le client et reportées sur le rapport d'essais.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Ldai83@var.fr

Site de dépôt et d'analyses : 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de dépôt : 11, rue Mirabeau - 83000 TOULON

N° labo :
2026.12566-1

Modèle:
B.HY_02
Version :
07

Page 2 / 2